



© UNICEF/UNI181538/McKeever

Le droit à l'identité et à la famille

OBJECTIFS DU CYCLE

- Comprendre le droit à une famille, quelle que soit sa forme
- Comprendre le droit à une identité et à des émotions

LE CHIFFRE À RETENIR

Aujourd'hui, 230 millions d'enfants de moins de 5 ans dans le monde n'ont jamais été enregistrés à leur naissance.

DE QUOI PARLE-T-ON ?

Avoir une identité permet de lutter contre la traite, les enlèvements, les mariages précoces, l'exploitation sexuelle, l'enrôlement des enfants dans l'armée, le travail forcé... La déclaration de naissance est obligatoire pour tout enfant. D'après la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), chaque enfant a le droit d'avoir un nom, une nationalité, une famille et d'être entouré.

Lorsqu'un enfant naît, ses parents vont le déclarer, l'« enregistrer » à la mairie de son lieu de naissance pour que son identité figure dans le registre de l'état civil. Ainsi, l'État reconnaît officiellement l'existence de l'enfant, ce qui lui permet d'être protégé par la loi.

Le rôle de la famille et des parents est reconnu dans la CIDE comme la base des droits de l'enfant. Les parents ont une place essentielle par rapport aux droits des enfants et l'État a le devoir de les soutenir dans ce rôle. Chaque enfant a le droit de connaître ses parents et d'être élevé par eux, dans la mesure du possible (articles 7 et 8), même si ses parents sont divorcés ou séparés. L'article 9 de la CIDE dispose que l'État doit veiller « à ce que l'enfant ne soit pas séparé de ses parents contre son gré ». Si un enfant est séparé de l'un de ses parents, il a le droit de le voir régulièrement, sauf si cela est contraire à son intérêt. La CIDE prévoit aussi des dispositions pour la protection des enfants séparés de leur famille, soit par des événements particuliers, soit parce que c'est dans leur propre intérêt.



<https://my.unicef.fr/contenu/comprendrele-droit-lidentite>

https://www.unicef.fr/sites/default/files/fiche_thematique_droit_famille_0.pdf

<https://my.unicef.fr/contenu/lenregistrement-des-naissances-en-cote-divoire>

Activité 1

Jeu des 7 familles



OBJECTIFS DE L'ACTIVITÉ

- Construire un jeu à partir des identités de chacun
- Jouer ensemble à un jeu que l'on aura construit
- Se représenter les individus qui comptent pour nous



MODALITÉS PRATIQUES



Matériel

Carton rigide, cutter, feutres, appareil photo + imprimante.



Durée

2h.



Lieu

Intérieur.

L'ACTIVITÉ À MENER

Cette séance permet au groupe de construire un jeu de 7 familles qui appartiendra au centre et auquel ils pourront jouer en le personnalisant.

Les règles du jeu de 7 familles classiques s'appliquent.

LE DÉROULEMENT

Pour la construction des cartes, découper dans du carton des rectangles d'environ 6 cm de largeur sur 9 cm de hauteur.

Une famille peut compter 6 cartes (initialement fille, fils, mère, père, grand-mère, grand-père), toutefois, le groupe est libre de décider si le jeu en comptera plus ou moins.

Une famille peut comporter 4 cartes comme 8 cartes.

Attention : si toutes vos familles n'ont pas le même nombre de cartes, il faudra l'inscrire sur les cartes qui la composent.

Par exemple : indiquer en bas en droite 2/5, on sait alors qu'on a la deuxième carte sur les 5 qui composent la famille.

Il faut maintenant définir les familles... Pour ce faire, il va falloir déterminer qui compose les familles. L'idée de l'activité est de créer un jeu de société qui nous ressemble.

Il peut y avoir une famille avec un beau-père, une demi-sœur mais aussi une marraine ou une tante.

Commencer par lister tous les personnages que les enfants voudraient mettre dans leur famille. Utiliser ce moment pour rappeler aux enfants qu'ils ont le droit d'avoir une famille qui prend soin d'eux, quelle que soit sa composition.

L'enfant représente chacun des personnages (dessin ou photo) pour illustrer la carte, à définir avec eux bien entendu.

Lorsque les cartes sont prêtes, reprenez sur une feuille l'ensemble des familles pour que, lorsqu'il joue, l'enfant puisse appeler les cartes qui lui manquent.

Activité 2 Mon univers



OBJECTIFS DE L'ACTIVITÉ

- Se représenter les individus qui comptent pour nous.
- Développer la motricité fine



MODALITÉS PRATIQUES



Matériel

Ciseaux, colle, papier, crayons, feutres ou craies, exemple de photo ou de dessins de galaxie.

Version 3D : des baguettes de bois (ou branches trouvées en balade, du fil, laine, de pêche, ficelle...



Durée

1h.



Lieu

Intérieur.

L'ACTIVITÉ À MENER

La famille contribue à notre identité, mais de nombreux autres facteurs participent à la construction de qui nous sommes. Les valeurs, principes, ce qu'on trouve beau ou pas, la découverte d'une passion, le sentiment d'amour, d'admiration peuvent être transmis par de nombreuses personnes : certaines de notre famille immédiate, d'autres d'amis, de notre chat, d'un personnage inventé...

Cette séance a pour objectif de se créer sa galaxie, son environnement, son univers « généalogique ».

Dans cette « généalogie » là, pas besoin de filiation par le sang !

LE DÉROULEMENT

Pour construire sa galaxie, il suffit de représenter une constellation, ou pourquoi pas un système solaire créé de toutes pièces ! La galaxie peut être constituée d'amis, de grands-parents, de professeurs, d'animaux, mais aussi de personnes que l'on admire, de héros littéraires, de célébrités, ...

À partir d'exemples (photos, illustrations...) l'enfant peut dessiner sa galaxie. Il devra lister les personnes, lieux, objets, etc, pour pouvoir les dessiner sur son support.

L'œuvre finale peut être sur une feuille au format A4 ou A3, mais aussi sur des formats bien plus grands si l'on colle les feuilles entre elles, voir, pour les plus créatifs, en 3D.

Pour une version « mobile » : prendre 2 bouts de bois d'environ 20 cm, les attacher ensemble à partir du milieu de la baguette.

Nouer à chaque extrémité le fil choisi et y accrocher les différents éléments construits.

On peut terminer cette séance avec l'exposition. « À la découverte de nos univers ». Lors de l'exposition, rappeler aux enfants que chaque enfant a le droit à une identité, ce qui permet à chacun d'entre eux d'être unique.

Le droit à la santé et à un environnement sain



© UNICEF/UN0296084

OBJECTIFS DU CYCLE

- Comprendre que les enfants ont le droit à la santé.
- Comprendre comment se protéger pour être en bonne santé.
- Connaître des gestes pour protéger l'environnement, et ainsi contribuer à grandir dans un environnement sain.

DE QUOI PARLE-T-ON ?

Chaque enfant a le droit d'être protégé des maladies et d'être soigné. Cela signifie qu'il doit pouvoir : être soigné s'il est malade, être vacciné, avoir accès à l'eau potable et aux toilettes, être bien nourri pour grandir en bonne santé.

C'est l'un des droits de la CIDE : « Chaque enfant a droit à un niveau de vie suffisant et à jouir du meilleur état de santé possible » (Articles 3, 6, 24, 26 et 27). D'après l'article 24 de la Convention, chaque enfant a droit aux meilleurs soins de santé possible, à l'eau potable, à des aliments nutritifs, à un environnement propre et, bien sûr, à l'information qui peut l'aider à rester en bonne santé. Ses parents doivent veiller à le protéger contre les maladies et les accidents et l'emmener chez le docteur quand c'est nécessaire.

Chaque enfant a droit à l'eau potable et à une bonne nourriture. Les enfants ne peuvent être mis en danger par la pollution. Les enfants et les adultes ont le droit de savoir comment rester en bonne santé.

LE CHIFFRE À RETENIR

En France, trois enfants sur quatre respirent un air toxique. Sur le chemin pour se rendre à l'école ou dans la cour de récréation, ils inhalent des gaz et des particules qui peuvent entraver leur croissance pulmonaire, favoriser le développement de l'asthme, rendre plus fréquents les rhumes, les bronchites et d'autres maladies. À cause de la pollution de l'air, le simple fait de respirer met les enfants en danger.



<https://my.unicef.fr/contenu/comprendre-le-droit-la-sante>

https://www.unicef.fr/sites/default/files/atoms/files/unicef_pollutionair_web.pdf



OBJECTIF DE L'ACTIVITÉ

- Connaître la saisonnalité des fruits et légumes.



MODALITÉS PRATIQUES



Matériel

Préparer des photos ou images de 10 fruits et 10 légumes de saison.



Durée

1h.



Lieu

Intérieur.

Activité 2 Memory

L'ACTIVITÉ À MENER

Construire un jeu de memory avec les enfants en représentant les images des fruits et les légumes de saison.

Le memory est un jeu de mémoire qui peut se jouer seul ou à plusieurs. Le but du jeu est de collecter les paires correspondantes.

LE DÉROULEMENT

Préparer 4 pictogrammes représentant les 4 saisons. Découper des fruits et des légumes (avec différentes saisons de cueille) et demander aux enfants de les classer. Les fruits et légumes choisis doivent être pour une moitié connus des enfants, les autres peuvent l'être moins ou pas du tout, ce qui permettra aux enfants de les découvrir. Une activité suivante peut-être d'aller les voir au marché et/ou de les cuisiner.

Discuter avec les enfants de leur classement, leur poser des questions qui leur permettent d'argumenter leur choix.

Découper avec eux des carrés de cartons de 7cm/7. Sur une des faces, dessiner ou décalquer les fruits et légumes choisis. Sur le verso, peindre ou coller quelque chose d'identique afin qu'on ne puisse pas reconnaître les cartes lorsqu'elles sont cachées...

Pour jouer :

Les cartes sont disposées faces cachées. Il faut s'assurer que les cartes ne sont pas en contact les unes avec les autres et qu'il est possible de les manipuler sans déranger les autres autour. Le premier joueur retourne 2 cartes et lit à haute voix le nom du fruit ou du légume indiqué sur la carte et la saison à laquelle il est ramassé. Si elles sont identiques, il les remporte, sinon il les retourne face cachée et c'est au joueur suivant de jouer.

Exemple de fruits et légumes de saison :

<http://www.fondation-nature-homme.org/magazine/poster-des-fruit-et-legumes-de-saison>



Vie du centre

Le tri sélectif pour l'accueil



OBJECTIF DE L'ACTIVITÉ

- Créer des espaces de tri, et identifications simples pour l'ensemble des utilisateurs.



MODALITÉS PRATIQUES



Matériel

Appareils photos, colle, peinture, carton, 3 poubelles, plusieurs cartons de grandes tailles.



Durée

1h.



Lieu

Intérieur.

L'ACTIVITÉ À MENER

Le but de l'activité va être d'installer des poubelles de tri à disposition des enfants leur permettant de trier facilement, ainsi que d'installer un coin de récupération simple d'utilisation pour les familles.

Rappel de l'organisation française du tri (à préciser en fonction de la commune) :

- Vert : bouteille, verre (non nécessaire pour les enfants)
- Bleu : magazine, papier, journal...
- Jaune : emballage plastique vide
- *Pour aller plus loin* : Noir : déchets organiques restes alimentaires

LE DÉROULEMENT

CONSTRUCTION DES POUBELLES :

Pour commencer, demander aux enfants de prendre en photo ou de dessiner les déchets correspondants à chaque poubelle.

L'adulte imprime ensuite ces photos qui seront plastifiées pour accrocher sur les poubelles.

Les 3 poubelles doivent être dans un matériau pouvant être peint. Si ce n'est pas possible, on peut utiliser du papier crépon. Il suffit ensuite de peindre une poubelle en bleu et une en jaune.

Accrocher ensuite les photos plastifiées sur chacune des poubelles.

Il est possible de créer autant de tri de poubelles que nécessaire à l'accueil.

Il est également possible de faire jouer les enfants sur le tri : avoir des cartons de couleur et leur donner des objets à trier. Une « inauguration » festive de cet espace peut également être prévue afin de sensibiliser les familles.

Les poubelles peuvent être en forme de montres, d'animaux ou même d'objets recyclés (forme de canette, de bouteilles..).

CONSTRUCTION DU COIN RÉCUPÉRATION :

Faire dessiner chaque matériel de récupération sur une feuille par les enfants : rouleaux de papier toilette, bocal en verre, bouchons plastique, cartons...

Le matériel peut aussi être écrit en plus du dessin des enfants.

Il suffit d'accrocher une affiche sur un grand carton, l'ensemble des cartons est ensuite disposé sur une table à disposition des familles : voilà un coin récup' pour l'année !